



Québec, le 11 novembre 2014

Monsieur Michel Bonsaint
Secrétaire Général de l'Assemblée nationale du Québec
Édifice Pamphile-LeMay
Bureau 2.50
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Vous trouverez ci-jointe la motion inscrite par le député de Deux-Montagnes dont nous souhaitons débattre lors de la période prévue à cet effet, le mercredi le 12 novembre 2014, en référence à l'article 97 RAN.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pierre Tremblay
Directeur de cabinet
Leader parlementaire du Deuxième Groupe d'opposition

Hôtel du Parlement
Québec (Québec)
G1A 1A4

10h25
11/11/14

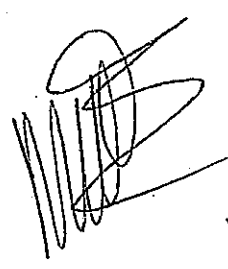
AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉ(E)S DE L'OPPOSITION

(Article 97 RAN)

« Que les membres de l'Assemblée nationale acceptent de participer à l'effort de retour à l'équilibre budgétaire et contribuent à 50% de leur régime de retraite ;

Qu'ils le fassent dans les mêmes délais prévus pour la hausse de contribution des employés municipaux à leurs propres régimes ;

Que toute augmentation potentielle de leur salaire ne s'applique qu'à partir de la prochaine législature. »

 10/25
11/11/14